

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

L'espérance de vie à la naissance

Un dossier sur la conciliation
études-travail

Coup de sonde environnemental

DÉMOGRAPHIE

L'ESPÉRANCE DE VIE S'ALLONGE

Au premier chef des vœux qui s'échangeront pour la nouvelle année figure la santé, et son corollaire, une longue vie. En Abitibi-Témiscamingue, les hommes peuvent espérer souffler 77 bougies et les femmes, 5 de plus, soit 82. Portrait de l'évolution de l'espérance de vie au fil des décennies et comparaisons pour mieux se situer, à la lumière de données publiées par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours des 25 dernières années, l'espérance de vie des hommes de l'Abitibi-Témiscamingue s'est accrue de 6 ans et celle des femmes, de près de 4 ans. Et, bonne nouvelle, les experts estiment que celle-ci continuera de croître de manière lente et continue jusqu'en 2030, année où s'arrêtent les modèles statistiques régionaux. Au final, en 2030, les hommes de la région devraient atteindre 81,4 ans et les femmes, 85,4 ans.

Si l'espérance de vie s'améliore de façon continue en Abitibi-Témiscamingue, un écart négatif persiste par rapport à la moyenne du Québec. Cet écart tend toutefois à

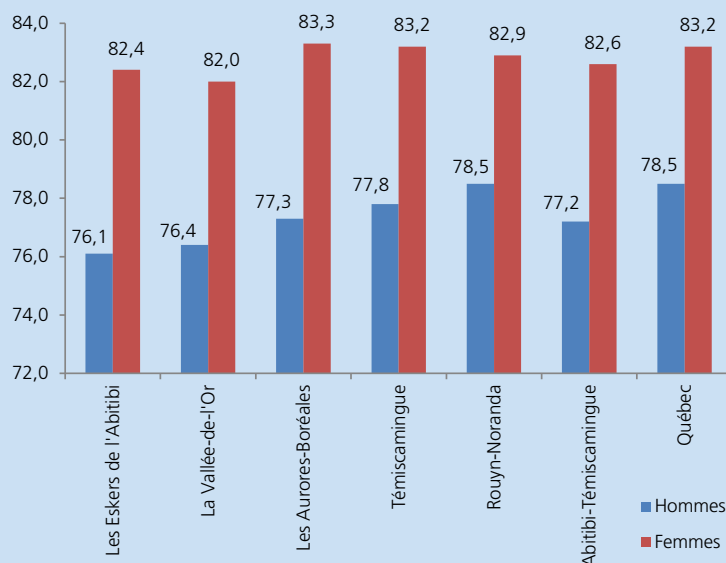
s'amenuiser au fil des décennies. À l'heure actuelle, les hommes de la région affichent une espérance de vie significativement inférieure d'environ 1,3 année par rapport à ceux du Québec. Pour les femmes, l'écart est moindre, soit moins d'une année (0,6 an).

Au sein des territoires de centres de santé de la région (qui correspondent aux MRC), c'est à Rouyn-Noranda que les hommes peuvent espérer vivre le plus longtemps et dans celui des Aurores-Boréales (Abitibi-Ouest) que les femmes ont la vie la plus longue. Et, par rapport aux autres régions du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue se situe en troisième

position des régions où l'espérance de vie est la plus courte, devancée uniquement par le Nord-du-Québec et la Gaspésie-les-Îles.

Comment cela s'explique-t-il? Un nombre de décès relativement plus élevé pour des maladies de l'appareil circulatoire, de celles de l'appareil respiratoire ou de traumatismes non intentionnels, particulièrement chez les hommes, expliquent en partie l'espérance de vie plus courte ici. Statistique Canada indique pour sa part que, sans nécessairement afficher toutes les caractéristiques, les régions où l'espérance de vie est la plus courte ont des caractéristiques communes : on y trouve des taux élevés d'usage du tabac, d'obésité et de forte consommation d'alcool. Ces régions sont également caractérisées par des taux de chômage de longue durée plus élevés, de faibles niveaux de scolarité, de petites populations d'immigrants et de relativement grandes populations d'Autochtones, et sont situées dans des régions rurales ou éloignées.

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE SELON LE SEXE ET LE TERRITOIRE DE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2006 À 2008



Source : Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, **Portrait de santé**.

L'espérance de vie en bonne santé

Si les gens peuvent espérer vivre de plus en plus vieux, ce souhait est bien pieux si la santé n'est pas de la partie. Dans la région, l'espérance de vie en bonne santé – soit le nombre moyen d'années à vivre en bonne santé, sans incapacité, à partir de la naissance – s'élève à 64,1 ans chez les hommes et à 66,8 ans chez les femmes (2006). Ces âges sont significativement moindres que ceux observés au Québec, où ils sont allongés d'environ deux ans chez les uns comme chez les autres.

Sources : Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, **Portrait de santé**, mise à jour continue, Institut de la statistique du Québec, et Statistique Canada.

JEUNES

ÉTUDES-TRAVAIL : L'AUTRE CONCILIATION

On a beaucoup parlé, ces dernières années, de la conciliation famille-travail. La conciliation études-travail a, quant à elle, beaucoup moins retenu l'attention. Une enquête commandée par la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de ses travaux sur la réussite éducative vient éclairer cette situation.

À l'heure où le marché du travail régional est avide de main-d'oeuvre, et à l'heure où, plus que jamais, il est important d'être diplômé et qualifié pour bien assurer son avenir professionnel, comment se vit la conciliation études-travail en Abitibi-Témiscamingue ?

Un vaste sondage réalisé en mai dernier par la firme C.C. Consultants offre des réponses à cette question. Il a été réalisé auprès de 1 660 jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue qui sont à la fois aux études et en emploi. Ces derniers sont âgés de moins de 25 ans (l'âge moyen est de 17 ans) et n'ont pas d'enfant à charge. Ils proviennent des cinq MRC et sont inscrits aux niveaux secondaire (général, formation professionnelle et formation générale des adultes), collégial et universitaire. La quasi-totalité étudie à temps plein (90 %). Une centaine d'employeurs de la région ont également été interrogés.

Le point de vue des étudiants

Les étudiants ayant répondu au sondage travaillent en moyenne 13 heures par semaine. On observe une légère différence entre les heures travaillées par les filles (12 h) et par les garçons (13,5 h). Les emplois se situent principalement dans les boutiques (29 %), la restauration-hôtellerie (20 %), les marchés d'alimentation (17 %) et les magasins à grande surface (10 %).

MOYENNE DES HEURES HEBDOMADAIRES TRAVAILLÉES PAR LES ÉTUDIANTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES, 2012

Niveau d'études	Heures
Secondaire	11 h
Formation professionnelle	14 h
Formation générale des adultes	16 h
Cégep	13 h
UQAT	19 h
Moyenne	13 h

Peu importe le niveau d'études, les raisons justifiant le besoin de travailler sont les mêmes chez les étudiants, bien que l'ordre de priorité varie. Par exemple, les étudiants universitaires (85 %) et ceux de formation professionnelle (75 %) sont beaucoup plus nombreux que ceux du secondaire (14 %) à indiquer qu'ils travaillent afin de payer leurs frais de subsistance. Voici le classement général :

- Payer les dépenses personnelles (82 %)
- Épargner de l'argent pour les études (50 %)
- Acquérir de l'expérience de travail (46 %)
- Payer les frais de subsistance (33 %)

La majorité des étudiants estiment que leur employeur est préoccupé par leur réussite scolaire, les réponses affirmatives variant de 50 % pour les élèves inscrits en formation générale des adultes à 68 % pour ceux fréquentant l'UQAT. La majorité des étudiants estiment également que leurs parents se sentent concernés par le nombre d'heures travaillées, tout particulièrement ceux inscrits au collégial (74 %).

Les trois quarts des répondants indiquent que leur employeur planifie toujours l'horaire de travail en fonction de leur horaire de cours (68 %). Seuls 8 % des employeurs ne considèrent jamais l'horaire des cours en préparant les horaires de travail, selon les étudiants. En revanche, bien qu'ils soient majoritaires, la part d'étudiants qui estiment que leur employeur tient toujours compte des horaires d'exams dans la planification de l'horaire de travail passe à 51 %. Une part de 20 % n'en tiendrait jamais compte.

Notons que le tiers des répondants a déjà refusé certaines heures de travail mais, dans la majorité des cas, ce refus n'a entraîné aucun impact pour l'employé.

Le point de vue des employeurs

Les employeurs confirment accorder une importance particulière à la réussite scolaire de leur main-d'oeuvre. Près de la moitié (45 %) indiquent même que les études sont prioritaires par rapport au travail et que les étudiants doivent avant tout se surpasser à l'école avant de le faire au travail. Les trois quarts estiment avoir un rôle à jouer dans la persévérance scolaire de leurs employés-étudiants et un tiers est même passé de la parole aux gestes en mettant en place des initiatives pour favoriser la conciliation études-travail (adapter l'horaire de travail, permettre d'étudier pendant les heures de travail, bourses d'études, etc.). De manière générale, les employeurs voient de nombreux avantages à l'embauche d'étudiants :

- Comblent des horaires variés, des soirs, des week-ends
- Disponibilité pour travailler suivant des horaires irréguliers
- Permet aux employés réguliers de prendre des vacances
- Bon potentiel pour pourvoir des postes permanents dans le futur
- Apportent une belle dynamique à l'organisation
- Permet d'être à l'affût des nouvelles technologies, etc.

En conclusion, quelques recommandations émises à la fois par les étudiants et les employeurs permettent de faciliter la conciliation études-travail. Elles sont décrites dans le tableau qui suit.

RECOMMANDATIONS COMMUNES AUX ÉTUDIANTS ET AUX EMPLOYEURS CONCERNANT LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2012

Recommandations	% étudiants	% employeurs
	Planifier les horaires de travail en fonction des examens	9 %
Réduire les heures/semaine	8 %	11 %
Adapter l'horaire de travail en fonction des disponibilités des étudiants	6 %	26 %
Augmenter la communication	4 %	10 %

Au secondaire

Les étudiants sondés, de niveau 3-4-5, sont âgés en moyenne de 16 ans. Ils travaillent, toujours en moyenne, 11 h par semaine. Leurs heures de travail se répartissent ainsi :

0 à 5 heures :	22 %
6 à 10 heures :	27 %
11 à 15 heures :	28 %
16 à 20 heures :	15 %
21 à 25 heures :	5 %
Plus de 25 heures :	4 %

Les raisons qui les poussent à travailler sont les suivantes : pour payer leurs dépenses personnelles (88 %), afin d'épargner pour leurs études (58 %) ou pour acquérir de l'expérience de travail (55 %).

Une part de 59 % estime que leur employeur se préoccupe de leur réussite académique et 65 % indiquent que leurs parents se soucient du nombre d'heures travaillées.

En formation professionnelle

Les étudiants en formation professionnelle au secondaire sont âgés en moyenne de 20 ans. Ils travaillent 14 h par semaine et leurs heures se répartissent ainsi :

0 à 5 heures :	10 %
6 à 10 heures :	23 %
11 à 15 heures :	27 %
16 à 20 heures :	25 %
21 à 25 heures :	10 %
Plus de 25 heures :	5 %

Deux principales raisons les poussent à travailler : pour payer leurs frais de subsistance (75 %) et leurs dépenses personnelles (67 %). Une part de 23 % le fait pour acquérir de l'expérience.

Une part de 62 % des étudiants estime que leur employeur se préoccupe de leur réussite et 56 % jugent que leurs parents se soucient du nombre d'heures travaillées.

En formation générale des adultes

Les jeunes de ce secteur ont en moyenne 18 ans et travaillent 16 h par semaine, soit le second plus grand nombre d'heures. Ils sont également plus nombreux, en proportion, à étudier à temps partiel. Voici la répartition de leurs heures de travail :

0 à 5 heures :	12 %
6 à 10 heures :	22 %
11 à 15 heures :	18 %
16 à 20 heures :	19 %
21 à 25 heures :	11 %
Plus de 25 heures :	19 %

La très grande majorité (83 %) travaille pour payer ses dépenses personnelles. Une part de 47 % le fait pour payer ses frais de subsistance et 42 %, afin d'épargner pour les études.

La moitié des jeunes estiment que leur employeur se préoccupe de leur réussite et 60 %, que leurs parents se soucient des heures travaillées.

Au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Les étudiants du Cégep sont âgés en moyenne de 18 ans et travaillent 13 h par semaine. Leurs heures de travail se déclinent ainsi :

0 à 5 heures :	9 %
6 à 10 heures :	25 %
11 à 15 heures :	28 %
16 à 20 heures :	18 %
21 à 25 heures :	6 %
Plus de 25 heures :	5 %

La plus grande part (77 %) travaille pour payer ses dépenses personnelles. Plus de la moitié (51 %) le fait afin d'épargner pour les études et presque autant (48 %) travaillent pour assurer leurs frais de subsistance.

Six cégépiens sur dix estiment que leur employeur se préoccupe de leur réussite et les trois quarts, que leurs parents se soucient du nombre d'heures travaillées.

À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Les jeunes fréquentant l'UQAT sont plus âgés, ayant en moyenne 21,5 ans. Ils travaillent le plus grand nombre d'heures, soit 19 h par semaine, et sont plus nombreux, en proportion, à étudier à temps partiel. Leurs heures de travail se répartissent ainsi :

0 à 5 heures :	4 %
6 à 10 heures :	15 %
11 à 15 heures :	21 %
16 à 20 heures :	16 %
21 à 25 heures :	20 %
Plus de 25 heures :	24 %

Chez les étudiants universitaires, deux raisons principales expliquent qu'ils soient en emploi : d'abord, pour payer leurs frais de subsistance (85 %), puis pour payer leurs dépenses personnelles (71 %). Quatre sur dix le font afin d'acquérir de l'expérience de travail.

Les deux tiers des étudiants de l'UQAT estiment que leur employeur se préoccupe de leur réussite, et une part semblable considère que leurs parents se soucient du nombre d'heures travaillées.

Source

C.C. Consultants, *État de la situation sur la conciliation études-travail en Abitibi-Témiscamingue – rapport régional final*, étude commandée par la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012. L'étude régionale est accompagnée de huit fascicules plus spécifiques :

- Un fascicule pour chacune des cinq commissions scolaires.
- Un fascicule pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Un fascicule pour l'UQAT.
- Un fascicule spécifique aux employeurs.

ENVIRONNEMENT

COUP DE SONDE RÉGIONAL

Depuis quatre ans, Hebdos Québec, une association faisant la promotion de la presse locale indépendante, réalise un sondage annuel afin de mesurer l'opinion publique au sujet de différents enjeux et faits de société. Voyons ce que pense la population régionale de l'environnement et du Plan Nord, suivant la plus récente édition.

Le sondage réalisé par Internet à l'été 2012 comprend une dizaine de questions sur l'environnement. Un échantillon comprenant 200 répondants à Rouyn-Noranda, Val-d'Or, La Sarre et Amos y a répondu, portant à 800 le nombre total de personnes interrogées dans la région (et à 22 000 au Québec). Notons que pour la quasi-totalité de ces questions, l'opinion régionale diffère peu de la québécoise.

1. Selon vous, est-il encore possible d'arrêter ou de ralentir le réchauffement climatique de la planète, ou bien est-il désormais trop tard pour éviter ce phénomène?

À cette question, 74 % de la population régionale répond qu'il est encore possible de ralentir le réchauffement climatique et 9 %, qu'il est encore possible de l'arrêter.

2. Jusqu'à quel point croyez-vous que les gestes écologiques que vous posez personnellement au quotidien peuvent contribuer à réduire le réchauffement de la planète? (recyclage, appareils écoénergétiques, produits locaux, etc.).

Une part de 55 % de la population régionale estime que ces gestes contribuent beaucoup ou assez à réduire le réchauffement et 44 % qu'ils contribuent peu ou pas du tout à le faire.

3. Dans les 10 prochaines années, avez-vous l'intention de consommer/faire plus, autant ou moins de ... ?

	+	=	-
Essence	1 %	37 %	62 %
Électricité	4 %	49 %	47 %
Recyclage	56 %	43 %	1 %

4. Au cours des trois derniers mois, avez-vous personnellement jeté des déchets ou encore avez-vous vu quelqu'un jeter des déchets par la fenêtre de sa voiture?

Le tiers de la population a répondu par l'affirmative, les deux tiers par la négative.

5. Selon vous, est-ce que les normes environnementales imposées aux industries pour lutter contre la pollution atmosphérique sont assez strictes?

Elles sont trop strictes (0 %), juste assez strictes (13 %) et surtout pas assez strictes (82 %). Une part de 4 % ne sait pas.

6. Jusqu'à quel point croyez-vous que les changements climatiques auront des conséquences directes sur vos habitudes de vie et votre qualité de vie dans les 10 prochaines années?

Sur les habitudes de vie : 74 % croient qu'ils auront beaucoup ou assez d'impact.

Sur la qualité de vie : 72 % croient qu'ils auront beaucoup ou assez d'impact.

7. Selon vous, est-ce que le Plan Nord est une menace pour les ressources naturelles du Québec ou s'il les protège suffisamment?

- Le Plan Nord les menace : 46 %.
- Il les protège suffisamment : 19 %.
- Je ne connais pas assez le Plan Nord pour me prononcer : 35 %.

8. Dans 20 ans, croyez-vous que ces phénomènes auront augmenté?

La pollution de l'air : oui, selon 84 %.

Les catastrophes naturelles : oui, selon 87 %.

Source : Hebdos Québec, *Découvrez le vrai visage du Québec, 4^e édition*, 2012.



SORTI DES PRESSES

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Annuaire téléphonique des organismes scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec 2012-2013*, 2012.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Portraits régionaux 2001-2010- Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2012*, 2012.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010*, 2012.

Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec 2011*, 2012.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, *Plan d'action régional. Alliance pour la solidarité*, 2012.

Sylvie Bellot, *Éléments du portrait des personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Mise à jour en septembre 2012*. (portrait régional et cinq portraits par CSSS), Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, *Usage de l'appellation biologique au Québec. Statistiques 2011*, 2012.

C.C. Consultants, *État de la situation sur la conciliation études-travail en Abitibi-Témiscamingue. Rapport régional final* (et huit autres fascicules), Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

Karine Carufel, *Les théories d'expérience des participants autochtones, au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, sur les pratiques en matière d'intervention psychosociale* (mémoire), UQAT, 2012.

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 500 abonnements

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca